

9 décembre 2014

Déclaration de 10 parlementaires français de divers partis politiques à la Conférence internationale sur l'impact humanitaire des armes nucléaires à Vienne

Prononcé par Jean-Marie Collin, coordonnateur du PNND France, à la table ronde parlementaire tenue au Parlement autrichien

Chers parlementaires, membres du réseau des Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement et membres de la société civile.

Je représente en France, comme directeur, le réseau des Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement - PNND. C'est au nom de 9 membres du PNND France : M. DENIS BAUPIN (VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE - NATIONALE), M. ALAIN BOCQUET, M. JEAN-JACQUES CANDELIER, M. FRANÇOIS-MICHEL LAMBERT, M. FRANÇOIS DE RUGY (Membre du conseil du PNND), MME CECILE DUFLOT, Mme Michelle DEMESSINE (Membre du conseil du PNND), MME DANIELLE AUROI, M. PHILIPPE PLISSON ; et d'un Député non-membre du PNND, Hervé Morin (ancien ministre de la défense), que je vous lis cette contribution.

« Après Oslo en mars 2013, puis Nayarit en février 2014, une nouvelle fois des Etats, près de 150, se réunissent pour deux jours ici à Vienne pour parler de la dimension humanitaire du désarmement nucléaire. Et pour la première fois, en plus de la conférence diplomatique, le parlement autrichien a décidé d'engager un dialogue fort et important avec les parlementaires et les organisations de la société civile des différents pays participants.

Cette conférence est un véritable exercice de motivation politique. Il est en effet beaucoup plus facile de laisser les politiques du passé continuer leur action. Mais en politique renoncer c'est disparaître, et malgré les difficultés, nous travaillons ce thème du désarmement nucléaire.

Cette conférence est donc une chance, et non un risque comme le craint l'État français. Oui, nous avons de la chance qu'un Parlement ouvre cette sphère de discussions à des législateurs venant de toute la planète, dans l'objectif d'échanger sur une meilleure compréhension des graves catastrophes humanitaires qu'engendreraient une détonation d'une arme nucléaire, qu'elle soit intentionnelle, causée par un défaut technique, par une erreur humaine ou encore par folie.

La France comme vous le savez est une puissance nucléaire. La troisième puissance nucléaire au monde, détenant un arsenal de 300 ogives, dont près d'une petite centaine sont actuellement déployées dans un sous-marin nucléaire lanceur d'engins et prêtes à être lancées dans les 15 à 20 minutes à venir. C'est cela la dissuasion nucléaire. Instaurer chez tout adversaire potentiel la peur de se voir détruire complètement.

En France, il est possible de parler de dissuasion nucléaire, de discuter des concepts d'emploi, nous avons ainsi des expressions très précises, mais étonnantes : « arme de non emploi », « arme d'ultime avertissement », « dissuasion tous azimut ». Cette réflexion se déroule essentiellement chaque année lors du débat sur le vote des crédits du ministère de la défense. Chaque système d'arme est alors présenté, ainsi que les projets de leur modernisation.

Parler par contre de désarmement nucléaire reste compliqué au sein de notre Etat. L'ancien premier ministre Michel Rocard, très favorable à un désarmement nucléaire a pour habitude de dire que « *le cas de la France n'est ni le plus important, ni peut-être le plus difficile. Il n'est pas simple pour autant car la France est sans doute, parmi les cinq détenteurs officiels de l'arme au regard du Traité de Non-Prolifération, celui où la dissuasion nucléaire est "le plus" profondément enracinée dans la vision stratégique globale de l'écrasante majorité des hauts responsables tant civils que militaires.* »

La bombe atomique reste malheureusement un symbole de pouvoir en France. Aborder la question des armes nucléaires, est une question extrêmement difficile car cela vient toucher aux fondements de la puissance sur laquelle s'est créée notre Ve république.

Pour autant, il faut faire preuve d'optimisme, car même si les débats parlementaires sont rares sur ce sujet depuis quelques années, nous entendons des voix qui – même si elles ne sont pas défavorables à la dissuasion nucléaire – s'interrogent sur cet arsenal. Ce phénomène indique que la réflexion s'est donc installée au sein de notre parlement.

Par exemple, au début de cette année, nous avons pu obtenir la réalisation d'un cycle d'auditions sur la dissuasion nucléaire à l'Assemblée nationale. Pour la première fois depuis la création de la force de frappe française en 1960, des experts de la société civile ont ainsi pu aborder la question du désarmement nucléaire et expliquer le thème de la dissuasion nucléaire, « *non pas du point de vue de ses concepts et théories, mais en questionnant les outils de sa mise en œuvre que sont les « armes nucléaires et au travers des engagements juridiques internationaux que la France a pris en faveur du désarmement nucléaire* ».

Trop de civils et de militaires de hauts rangs voient le désarmement nucléaire en France comme un acte de trahison ou de déclin, renforçant la complexité du débat. Une vision erronée, alors même que diplomatiquement la France s'est engagée à « *adopter des politiques pleinement conformes au Traité de non-prolifération nucléaire et à atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires* ».

Pour diminuer, puis éliminer un arsenal nucléaire dans une puissance nucléaire, il faut que cet Etat et ses parlementaires comprennent les gains positifs qui pourraient en être retirés. Or aujourd'hui trop peu de nos collègues ont compris les risques que font peser la présence à travers le monde de 16 300 armes nucléaires.

- Possibilité accrue d'utilisation accidentelle ou volontaire
- Poursuite de la prolifération nucléaire ;
- Poursuite d'une course aux armements conventionnels dans certaines zones du monde ;

Il est de notre ressort, en tant que parlementaires de faire vivre ce débat dans nos hémicycles, avec le soutien d'organisation de la société civile et notamment du PNND. Dans l'objectif que notre culture du désarmement nucléaire soit entière pour promouvoir activement la politique de notre Etat vers un monde sans armes nucléaires :

- Nous allons prendre rapidement connaissances des conclusions de cette conférence de Vienne pour les relayer à nos collègues ;

- Nous allons continuer à porter encore plus le débat au sein des commissions défense et des Affaires étrangères pour éveiller les consciences de nos collègues ;
- Nous allons poursuivre les interpellations auprès des ministres concernés pour obtenir toujours plus de transparence ;
- Nous allons faire vivre cette réflexion naissante sur le désarmement nucléaire ;

Merci ».

SIGNATAIRES

Membres du PNND France

M. DENIS BAUPIN

Vice-président de l'Assemblée Nationale
Membre de la commission des affaires économiques

M. ALAIN BOCQUET

Secrétaire de la commission des affaires étrangères

M. JEAN-JACQUES CANDELIER

Vice-président de la commission de la défense nationale et des forces armées

M. FRANÇOIS-MICHEL LAMBERT

Vice-président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

M. FRANÇOIS DE RUGY

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées
Membre du Conseil du PNND

MME CECILE DUFLOT

Membre de la commission des affaires étrangères
Ancienne ministre du Logement

Mme Michelle Demessine

Vice-Présidente de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées
Membre du Conseil du PNND

MME DANIELLE AUROI

Présidente de la commission des affaires européennes
Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées

M. PHILIPPE PLISSON

Membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Parlementaire français

M. HERVE MORIN

Membre de la commission des affaires sociales
Ancien ministre de la défense